

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale de la municipalité de Rougemont, que le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no 2018-242 et ses amendements, lors d'une séance du Conseil qui se tiendra, le 4 avril 2022 à 20 h 00, à la salle du Conseil municipal, située au 61, chemin de Marieville à Rougemont.

1. Identification du site concerné :

1215, la Petite Caroline

Nature et effet :

La demande est à l'effet de permettre la construction d'une serre domestique située en partie en cour avant à une distance de 11,20 mètres de la ligne avant au lieu de 30,00 mètres sur un terrain où le bâtiment principal est situé à une distance de 16,39 mètres de la ligne avant au lieu de 40,00 mètres, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 18 mars 2022.



Kathia Joseph, OMA.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière